

## Comité permanent des finances (FINA)

### Consultations prébudgétaires 2012

## Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce

### Réponses

#### 1. Reprise économique et croissance

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Notre Chambre propose les mesures budgétaires suivantes pour assumer une croissance soutenue et la prospérité économique : \*Le budget fédéral devrait être équilibré au plus tard en 2015. \*Le ratio dette/PIB devrait chuter à moins de 30 % d'ici 2016. \*La croissance des dépenses de programme ne devrait pas excéder 2,1 % d'ici 2016-2017. \*Le gouvernement fédéral devrait poursuivre son examen des possibilités de réduire les coûts, notamment dans les domaines de la prestation de services, la gestion des actifs et les systèmes administratifs. Étant donné les incertitudes économiques aux échelons national et mondial, notre Chambre appuie les grandes lignes de l'actuelle approche budgétaire du gouvernement, qui devrait assurer une plus grande flexibilité en cas de pressions imprévues en vue d'accroître les dépenses.

#### 2. Création d'emplois

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Notre Chambre appuie fermement le mandat et le maintien des activités de l'Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario (FedDev Ontario). Plusieurs de nos membres des secteurs privé et public (notamment les établissements d'enseignement postsecondaire) ont bénéficié d'un financement de cet organisme et l'ont utilisé pour créer des emplois et accroître leurs opérations. Le programme a également facilité l'établissement de plusieurs partenariats publics-privés dans les divers secteurs de compétences spécialisées de l'Ontario du Sud. Un article du Financial Post du 25 mars 2012 signalait que FedDev Ontario semble avoir obtenu de grands succès en matière de création d'emplois et de possibilités de développement économique dans les diverses régions géographiques admissibles à du financement. C'est pourquoi nous recommandons que le mandat initial de cinq ans de ce programme soit reconduit.

#### 3. Changement démographique

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Depuis plus de 10 ans, notre Chambre a reconnu le perfectionnement des compétences comme une des principales priorités des gouvernements fédéral et provincial. Nous appuyons le maintien du financement fédéral des infrastructures pour les établissements d'enseignement postsecondaire. Notre mémoire d'août 2011 adressé au présent comité proposait une reconduction du Programme d'infrastructure du savoir (PIS), qui s'est révélé fort efficace et qui a été couronné de succès. Grâce à l'appui financier complémentaire du gouvernement de l'Ontario, nos établissements locaux, notamment

Conestoga College, l'Université Wilfrid Laurier et l'Université de Waterloo, ont entrepris ces quatre dernières années d'importants projets de construction qui aideront sensiblement à atteindre les objectifs provinciaux d'inscription à l'enseignement postsecondaire. On prévoit que la demande de formation et de perfectionnement des compétences créera de fortes pressions sur de nombreux établissements qui, par la suite, exigeront un soutien financier de tous les échelons de gouvernement. Pour que les employeurs soutiennent la concurrence des marchés mondiaux, il faut former des travailleurs qualifiés.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Notre Chambre appuie les orientations budgétaires relatives à la recherche et au développement du budget de mars 2012. Le montant de 1,1 milliard de dollars accompagnant les 500 millions au titre des initiatives de capital de risque constitue un effort important en vue de s'attaquer aux problèmes nationaux de productivité. Notre Chambre et le secteur manufacturier de la région de Waterloo, qui représentent un emploi local sur quatre, appuient également la déduction pour amortissement accéléré s'appliquant à la machinerie et au matériel. Nous appuyons cette initiative depuis son adoption en 2007 et nous avons recommandé sa reconduction dans nos mémoires antérieurs destinés au présent comité. Il s'agit d'une mesure qui produit des flux monétaires essentiels pour les entreprises manufacturières, qui peuvent investir davantage dans de nouvelles technologies de production.

#### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Notre Chambre estime que les pensions et le revenu de retraite sont un enjeu national prioritaire pour les propriétaires d'entreprises et leurs employés. Nous appuyons fermement le projet de loi C-25 (sanction royale le 28 juin 2012) et les régimes de pension agréés collectifs. La nouvelle loi aidera les petites et moyennes entreprises partout au pays à offrir un régime d'épargne-retraite simple et efficace. Notre Chambre a remis un mémoire au gouvernement de l'Ontario invitant le ministère des Finances de cette province à collaborer le plus tôt possible avec Ottawa et à adopter une loi semblable à l'échelon provincial.